- COMPAGNIE SALINIERE DE LA CAMARGUE -

Projet d'extension des surfaces préparatoires dans les régions de la Dame, du Cassieu, d'Amphise et du Salin de Badon

I - PREAMBULE -

La Compagnie Péchiney, puis la Compagnie Salinière de la Camargue ont fait, entre 1919 et 1960, l'acquisition de terrains situés au nord-ouest de l'agglomération de Salin de Giraud, dans le but de se réserver des possibilités de développement de la production du sel marin et répondre ainsi à l'augmentation prévisible des besoins de l'industrie chimique dont certaines usines sont situées près de la zone de Fos et à faible distance de l'Exploitation Salinière.

Compte tenu de ces développements envisagés, les équipements terminaux de récolte, lavage et d'expédition du sel, situés à l'Esquineau, sur la rive même du Rhône, ont reçu dès 1950 des dimensions correspondantes à une capacité annuelle de 1.200.000 tonnes par an.

Par contre, les terrains acquis pour les extensions futures n'ont été incorporés dans les étangs du salin, qu'au fur et à mesure de la progression de la consommation du sel par l'industrie. C'est ainsi qu'ont été le plus récemment mis en service :

. En 1957, les étangs du Fangassier, du Pèbre et de Briscon,
. En 1962, les étangs du Galabert et des Enfores de la Vignole

non sans qu'aient été maintenus ou améliorés à ces occasions, en accord avec le Syndicat de la Digue à la Mer, les moyens propres à assurer l'écoulement vers la mer des volumes d'eau excédentaires apportés au Vaccarès par les pluies ou la riziculture.

.../...

Pour répondre au développement de la consommation du sel, et pour rendre économique l'exploitation des installations déjà créées, la Compagnie Salinière de la Camargue doit réaliser des extensions par l'utilisation à la fois des terrains dont la vocation salinière a déjà été reconnue et de ceux présentant un caractère favorable à son activité et acquis à cette intention.

Comme on le verra dans l'analyse détaillée du projet, on peut préciser que les aménagements envisagés sur ces derniers terrains n'ont en aucune sorte un caractère industriel. Ils consistent uniquement en digues -parfois simple rétablissement de digues anciennes- et martellières, éléments habituels du paysage camarguais. Deux petites stations de pompage nécessaires à la circulation des eaux seront implantées en bordure de ces étangs dans les surfaces déjà utilisées par le salin. Les conditions d'écoulage du Vaccarès et du Fournelet seront sensiblement améliorées par le raccourcissement et l'endiguement des circuits empruntés par les eaux et les travaux projetés faciliteront le gardiennage de toute la zone sud de la Réserve. Enfin, les points hauts des régions utilisées seront maintenus sous forme d'îlots, dont l'expérience prouve qu'ils conservent, même dans des étangs de concentration élevée, une abondante végétation en servant de refuge à de nombreuses colonies d'échassiers.

II - ANALYSE DU PROJET (voir plan)

Schéma général :

La nécessité de maintenir un écoulement permanent du Fournelet vers la mer entraîne la division des surfaces incorporées en deux groupes distincts :

. Cassieu et Etang de la Dame,
. Amphise et Salin de Badon,

l'exutoire du Fournelet étant limité à l'Est par une digue existante, à l'ouest par une digue à construire.

Chaque région est elle-même divisée en deux, en tenant compte des cotes différentes de chaque sous-ensemble.

Les eaux pompées dans les Enfores de la Vignole à une densité de 1,04, soit une concentration de 45 gr/l de chlorure de sodium, sont dirigées sur le Cassieu arrosé à une cote voisine de + 0,60 NGF, d'où elles redescendent dans l'Etang de la Dame dont la cote de fonctionnement retenue est de + 0,40. Elles sont reprises par la même pompe et dirigées sur la région d'Amphise à une cote de + 0,60 NGF. Elles redescendent dans les étangs du Salin de Badon et voisins d'où une deuxième pompe les évacue vers l'Etang du Pèbre déjà inclus dans les surfaces préparatoires. La densité de sortie du Salin de Badon sera de 1,052 (environ 60 gr/l de chlorure de sodium).

Digues :

Il est prévu d'utiliser après réparations :

. la majeure partie de l'ancienne digue du Pont de Cayenne,
. les anciens chemins et levées de terre dans la région des Enfores du Petit Badon,
. les berges du canal du Versadou.

Les autres digues seront construites en terre prise sur place, à deux sections différentes selon qu'il s'agit de digues périphériques ou de cloisonnement interne. Les talus à 3/1 seront revêtus de galets dans la partie immergée, la partie non immergée se recouvrira de végétation dans les deux ou trois années suivant la construction, comme le montrent les photographies d'ouvrages analogues construits sur le salin (photos 1 et 2).

Pompes :

Deux pompes d'un débit de 2 m3/seconde sont prévues (voir photo 4 représentant la pompe du Pavias). Elles seront alimentées en énergie électrique à partir d'un transformateur abrité dans un local (analogue à la station du Galabert, photo 3) de style camarguais. Toutes les liaisons électriques seront réalisées en câble souterrain. Ces pompes et transformateurs qui seront installés au sud de l'Etang de la Dame, à l'intérieur de surfaces déjà en exploitation, ne nuiront pas à l'aspect des lieux car leurs superstructures pourront être sensiblement allégées, voire même partiellement enterrées.

Martellières :

Un nombre minimum sera construit (voir plan). Ces petits ouvrages s'intègrent d'ailleurs parfaitement dans les digues (voir photos 5 et 6). Ils seront également allégés au maximum.

Etangs :

Les îlots existants et les points hauts des surfaces utilisées seront conservés comme c'est le cas sur certains étangs des surfaces préparatoires actuelles. On peut constater (voir photos 7 à 9) que la végétation de ces îlots est intégralement conservée et qu'ils constituent des refuges parfaitement protégés pour de nombreuses colonies d'échassiers.

III - INFLUENCE SUR LES MILEUX ENVIRONNANTS -

1 - Rappelons d'abord (voir plan) que le projet aura comme contrepartie l'amélioration très sensible des moyens d'écoulement du Vaccarès et du Fournelet vers la mer.

Le premier de ces étangs sert, en effet, de réceptacle annuel à un volume d'eau amené par le développement de la rizículture et plus de deux fois supérieur à sa capacité propre. Les dangers entraînés par cet apport ont été signalés à maintes reprises; en particulier, "il diminue l'efficacité du réseau de drainage, mais aussi fait courir le risque d'inondations au moment des fortes pluies d'automne" (P. Heurteaux : La terre et la vie nº 1 - 1962).

Les eaux excédentaires des deux étangs indiqués s'écoulent actuellement vers la mer jusqu'aux pertuis de la Comtesse par cheminement à travers les étangs inférieurs, celui de la Dame en particulier. Les digues projetées canaliseront et raccourciront les trajets suivis augmentant d'autant l'efficacité de l'évacuation.

2 - Nappe phréatique et salinité :

Ces problèmes, extrêmement complexes, ont fait l'objet de différentes études privées (P. Heurteaux déjà cité, Salicam) et une campagne de mesures systématiques a été entreprise il y a moins d'un an en Camargue, à la demande des services de l'Agriculture. Il est du plus grand intérêt que ces mesures soient poursuivies sous l'égide de la Fondation du Parc Régional. Des conclusions seraient dont prématurées, mais on peut citer encore P. Heurteaux qui écrit :

"Il n'existe guère de proportionnalité entre les variations dans le temps de la concentration en sels des eaux souterraines et celles du niveau de la surface piézométrique et celles-là sont généralement beaucoup plus faibles que celles-ci.

.../...

3 - Conclusion :

Les différentes questions soulevées n'ont pas encore toutes de réponses définitives mais une première synthèse a été fournie par l'un des observateurs les plus qualifiés, monsieur Hoffmann dans les comptes rendus d'activité de la station biologique de la Tour du Valat (1962 et 1963) : "la valeur des salins comme milieux biologiques" dont nous citerons le résumé final :

"Les Salins de Giraud en Camargue hébergent, dans les bassins de "concentration qui contiennent moins de 75 gr de sel au litre, "des herbiers de Rappia et une faune d'invertébrés et de poissons "assez riche. Les Larolimicolis, les Flamants et les anatidés y "nichent en nombre au moins aussi grand que dans les étangs non "exploités.

"Les Salins qui gardent un niveau et une salinité constants peuvent "compenser heureusement le dessèchement des étangs inexploités à "la fin de l'été. Pour celui qui aime la nature pour sa beauté, "le caractère industriel des exploitations est gênant mais il "peut être atténué par des précautions à prendre lors de la "construction.

"L'installation d'îlots artificiels lors de l'aménagement des "surfaces d'évaporation peut augmenter énormément leur valeur comme "lieux de nidification".

Or, ce sont précisément les mesures préconisées ci-dessus qui ont servi de guide dans l'élaboration du projet présenté par ce dossier.

En conclusion, les problèmes qui doivent préoccuper tous ceux qui désirent défendre le caractère traditionnel de la Camargue peuvent parfaitement être résolus : l'aspect extérieur du paysage peut être sauvegardé en allégeant ou en enterrant les ouvrages d'art, solution plus coûteuse mais parfaitement réalisable.

.../...

La faible concentration en sel des eaux, la conservation des îlots ainsi que la création d'îlots nouveaux au milieu des surfaces préparatoires doivent, ainsi que le reconnaissent les spécialistes, non seulement préserver mais aussi favoriser le développement de la faune et de la flore. Il est prouvé que ces îlots constituent des radeaux préférentiels de nidification et assurent, au moment des couvées, la tranquillité favorable à la reproduction. C'est ainsi que les flamants ont nidifié dans des étangs ayant la concentration en sel même des surfaces préparatoires que Salicam se propose de créer au nord du salin actuel.

Il est aisé de le vérifier sur place et Salicam est à la disposition des personnalités intéressées pour organiser toute visite qui leur paraîtrait souhaitable.